

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1068

Artikel: Découverte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Histoires rustiques

Michel Busch

Historien, enseignant au Gymnase de la Cité à Lausanne.

«Ce ne sont pas des gauchistes chevelus qui ont renversé des barrières, allumé des feux et brisé les vitres du Palais fédéral. La Suisse, décidément, n'est plus ce qu'elle était...» Ainsi commence l'article que Denis Barretlet consacre aux manifestations paysannes à la une de *24 Heures* du 10 janvier 1992. Ce qui est assurément nouveau, c'est qu'un chroniqueur intitule «Juste cause» un éditorial évoquant un attroupement qui finit dans les gaz lacrymogènes: perspective impossible au temps des gauchistes, nécessairement chevelus, un jugement dont n'a pas bénéficié, plus récemment, le rassemblement contre le fichage politique qui fut infiltré par les casseurs. «Passons sur ces violences», comme nous y invite la suite de l'article, puisqu'en effet il y a de la justice dans cette mobilisation de la paysannerie et beaucoup de candeur dans le calicot «Piot, Delamuraz et Cie: menteurs et traîtres à la patrie».

Menteur le pouvoir suisse ? «Moins d'Etat», «La poule aux œufs d'or», «Economie de marché», «Socialisme à froid», «Qui commande ici ?», voilà les doux noms des vaches sacrées que les organisations agricoles ont fidèlement estivées, année après année, dans les pâturages fleuris du paradis helvétique. Traîtres à la patrie, ces pontes du parti radical ? Une accusation grave et qui résonne loin dans la conscience

historique: occasion de se remémorer les fortes paroles d'Ernst Laur dans le *Paysan suisse* du 26 novembre 1918: «La révolution s'est brisée contre les remparts que lui opposaient les bataillons campagnards. C'est ainsi que le peuple suisse a éprouvé pour la deuxième fois pendant cette guerre ce que signifie pour la patrie suisse la conservation de sa classe paysanne.»

Le peuple des bergers...

On est alors au lendemain de la grève générale, le dirigeant de l'Union suisse des paysans monnaie l'héroïsme des Lucernois de l'Entlebuch qui ont investi Zurich, celui des Singinois qui neutralisent Berne et des Oberlandais dépêchés dans les cités ouvrières du Jura francophone. Quant à l'effort de production consenti pour nourrir la population pendant la guerre, la paysannerie a déjà engrangé les intérêts de la dette de reconnaissance contractée par le peuple suisse. Laur tait, en effet, l'incroyable hausse des prix des denrées alimentaires due en grande partie à la spéculation et au maintien d'un fort courant d'exportation vers les pays belligérants. Quand le Conseil fédéral s'avise enfin que la guerre se prolonge au-delà d'une balade prussienne jusqu'à Sadowa ou à Sedan, et qu'il propose de timides mesures de rationnement pour soulager la misère citadine, il se heurte à l'opposition déterminée des organisations paysannes qui préfèrent rompre avec les radicaux. Un parti agrarien se présente aux élections cantonales zurichoises en 1917; libéré de la tutelle du vieux parti par l'introduction de la proportionnelle, le tout neuf PAB envoie 29 élus à Berne en 1919 et les radicaux perdent la majorité absolue au Conseil national. Laur peut alors sommer la bourgeoisie de choisir, de la paysannerie ou de la classe ouvrière, son allié populaire. On connaît la réponse inspirée par l'amour de la patrie.

Le cliché qui associe la patrie aux métiers de la terre est à cette époque de facture récente. Ni Guillaume Tell, ni les Trois Suisses, ni Winkelried ne sont des paysans; les pères de la patrie des cantons-villes sont artisans, marchands ou rentiers, et Nicolas de Flüe est un canonisé tardif de la génération de l'Immaculée Conception. Au XVII^e siècle, le paysan est ce contestataire de l'ordre social que réprime de façon sanglante les patriciates de Berne et de Lucerne, unis dans un élan rare d'œcuménisme. Aucun chef des nombreux soulèvements

ruraux du siècle des lumières n'a fourni à l'imagerie patriotique de figure emblématique de liberté ou de démocratie. La nouvelle image est culturellement un héritage du romantisme, sur le plan politique son exploitation doit être mise en relation avec les transformations de la révolution industrielle, les craintes face à la réification du travail qui en découle, la marginalisation de la classe ouvrière et l'apparition du socialisme.

Elle s'explique aussi par le besoin des radicaux de légitimer leur pouvoir en se trouvant des racines antérieures à 1849 — ou à 1789 — en valorisant une conception autochtone et conservatrice de la démocratie. Dans ce projet la paysannerie a pu bénéficier d'une rente de situation qui lui est plus difficile de justifier par les temps changeants qui courrent.

Paysages incertains

Il est douteux en effet que les sonnailles qui ont retenti sur la place Fédérale éveillent de grands élans de ferveur patriotique, et curieuse cette autre banderole portant l'inscription «Le peuple veut de l'éologie. Pas de baillis»: à la fois le bon vieux discours national et l'appel à une conscience écologique que les milieux agricoles n'ont guère contribué à promouvoir. Il est à noter aussi que les gains électoraux de l'UDC en Suisse orientale sont dus à une propagande essentiellement destinée aux classes moyennes des banlieues et des petites villes: les relents xénophobes et anti-écologiques de ces campagnes ne servent en rien les intérêts de l'agriculture, ni l'image de marque de la paysannerie helvétique. Au demeurant, quand on roule à 160 km/h sur l'autoroute on n'est pas sensible à la plus-value que confèrent au paysage des exploitations agricoles de dimension humaine. De même, la mise au pilori de l'Europe est une stratégie à courte vue: la CE a davantage que Berne les moyens de résister aux pressions américaines et si la France a pris la tête de cette résistance, c'est qu'au-delà des intérêts matériels il y a un patrimoine culturel à défendre. On pourrait s'en aviser ici.

Il doit bien y avoir sous la Coupole des parlementaires sensibles à ces enjeux culturels et écologiques, capables de synthèses; je ne sais par contre si on en trouvera parmi les anciens dirigeants des chambres cantonales d'agriculture, tel Hubert Reymond, prisonnier de vues techniciennes et étroitement économistes. Libre aux paysans, lors des élections à la Chambre haute, de répéter la rengaine que les cantons doivent y parler d'une seule voix: celles des «menteurs et des traîtres à la patrie» ? ■

Découverte

Dans le 13^e volume des documents diplomatiques en cours de publication: «Le 17 mai (1939), la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers avait soumis à l'approbation du Département de l'économie publique, avant publication, un texte du professeur Fritz Marbach intitulé "Der Handel der Schweiz mit Russland: Bericht über das handelspolitische Verhältnis zu Russland und über die handelspolitische Bedeutung der *de jure* Anerkennung der USSR." Le 2 juin, le secrétaire général du DEP, E. Péquignot, présenta au chef du Département un rapport par lequel, sans s'opposer à cette publication, il suggérait plusieurs modifications.» ■